



Centre pénitentiaire Marche-en-Famenne

Prison de Marche-en-Famenne

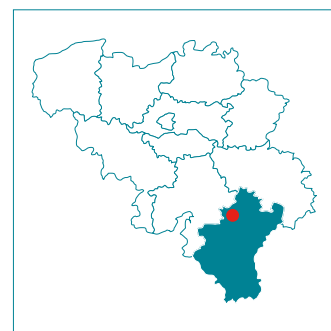
Marche-en-Famenne, BELGIQUE

LE PREMIER ÉTABLISSEMENT PÉNITENTIAIRE BELGE RÉALISÉ EN PPP

En 2011, Eiffage, en association avec DG Infra, a remporté le contrat de financement, conception, construction et de maintenance du premier établissement pénitentiaire réalisé en partenariat public-privé en Belgique. Ce projet s'inscrit dans le cadre du Master Plan Prisons 2008-2012, qui vise à répondre au problème de surpopulation carcérale et à améliorer les conditions de vie des détenus.

L'édifice comprend une bibliothèque, une salle de sport couverte et un terrain de sport extérieur, des salles de cours et des ateliers. Un système électronique de contrôle d'accès ultra-moderne a été mis en place. Conçu dans un souci de développement durable, le bâtiment dispose de toitures végétalisées, d'un système de réutilisation de l'eau de pluie et de maîtrise de la consommation énergétique. De plus, Eiffage est en charge de l'exploitation du site et propose un ensemble de services de facility management: buanderie, nettoyage et restauration.

Financement : 73 M € de dette senior (2 banques commerciales) et 10 M € d'apport en fonds propres.



Infos-clés

Prison de **312 places**

Investissement : **83 M €**

Client :

**ministère de la Justice,
Régie des Bâtiments**

Signature du contrat de partenariat :
juin 2011

Mise à disposition :
septembre 2013

Durée du contrat : **27 ans**



L'HOURNETTE

 **EIFFAGE**
CONCESSIONS